



Schéma de Cohérence  
Territoriale du  
Pays de Lorient



**Monsieur Le Maire**  
Mairie d'Inguiniel  
1 rue Louis le Moënic  
56240 INGUINIEL

Lorient, le 28 avril 2025

**NOS REF.** : JMB/ALM/MR

**OBJET** : Avis sur le dossier de modification n°1 du PLU d'Inguiniel

Monsieur Le Maire et Cher Collègue,

Vous avez adressé au Syndicat mixte pour le SCoT du Pays de Lorient, par courrier en date du 17 février 2025, reçu le 20 février 2025, un dossier de modification n°1 et un dossier de modification n°2 du PLU de votre commune.

La modification n°1 a pour objectifs de modifier le périmètre d'une partie de la zone 2AUe en zone 1AUe pour la réalisation d'un projet d'intérêt général, la reconstruction du centre d'incendie et de secours.

Les modifications apportées au PLU en vigueur n'appellent aucune remarque de la part du Syndicat mixte pour le SCoT.

Ainsi, après examen du dossier, j'émet un avis favorable à la modification n°1 du PLU d'Inguiniel.

Restant à votre disposition pour toutes informations complémentaires,

Veillez agréer, Monsieur Le Maire et Cher Collègue, l'expression de mes salutations les meilleures.

Le Président,

**Jean-Michel Bonhomme**